

DEC12233INSMI

Décision portant cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7122 intitulée Laboratoire de mathématiques et applications de Metz (LMAM) - M. Marius TUCSNAK

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 08A012DSI en date du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7122 intitulée Laboratoire de mathématiques et applications de Metz et nommant M. Moulay-Tahar BENAMEUR directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Moulay-Tahar BENAMEUR, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2012.
- II. A compter de cette même date, M. Marius TUCSNAK, Professeur à l'Université de Lorraine, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2012.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 septembre 2012

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général délégué à la science,
Joël Bertrand